

## **L'ANIA s'oppose fermement à l'instauration de toutes nouvelles taxes contre l'agro-alimentaire et demande à rencontrer en urgence le Premier ministre**

Paris, le 23/10/2024

Selon une information publiée par le média *Contexte* ce jour, le cabinet du Premier ministre encouragerait les Parlementaires à taxer davantage les entreprises agro-alimentaires en soutenant notamment l'instauration de nouvelles taxes comportementales dans le cadre du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025.

**Alors que le salon international de l'alimentation (SIAL) se termine aujourd'hui et que les membres du Gouvernement, qui s'y sont déplacés, ont tous constaté la perte de compétitivité de la France et son décrochage à l'export, l'ANIA enjoint le Gouvernement à protéger l'agro-alimentaire de toutes taxes supplémentaires.**

Ces taxes ne pourraient qu'affecter lourdement la compétitivité des entreprises (composées à 98% de TPE/PME) dont la situation économique a déjà été fortement affaiblie par les crises successives traversées ces quatre dernières années (Covid, guerre en Ukraine, crise énergie) et par les relations commerciales anormalement dégradées avec la grande distribution depuis plus de dix ans.

L'ANIA souligne que ces projets de taxes, qui n'ont aucune vocation de santé publique, n'auront d'autre objet que de prendre pour cible la première industrie de France. Ces taxes n'apporteront aucun élément de réponse aux enjeux de l'équilibre alimentaire mais mettront en péril l'activité économique des 19 000 entreprises agro-alimentaires françaises et de leurs 510 000 salariés présents dans tous les départements de France.

**L'ANIA sollicite en urgence un rendez-vous avec le Premier ministre pour lui faire part de son opposition totale à toute nouvelle taxe sur l'agro-alimentaire et souhaite partager avec lui l'intérêt stratégique des filières agro-alimentaires.**

« Imposer de nouvelles taxes ciblées sur les entreprises agro-alimentaires - en sus de celles sur le chiffre d'affaires - aura un impact dramatique sur la compétitivité de notre industrie. Ces propositions de taxes comportementales, semblent-elles soutenues par le Gouvernement, n'ont aucun objectif réel de santé publique. Le Gouvernement doit comprendre que nos 19 000 entreprises, quelques soient leurs tailles, ne supporteront pas une taxe de plus au risque de voir leur activité et leurs emplois mis en péril. » **déclare Jean-François Loiseau, Président de l'ANIA.**

À propos de l'ANIA :

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers, 6 membres associés et 17 associations régionales, représentatives des 19 000 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1<sup>er</sup> secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 212 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 520 000 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.